

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 93 (1942)
Heft: 2

Rubrik: Affaires de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Autre littérature consultée : « *Journal forestier suisse* » 1927, *F. Comte*, « *Le peuplier* », p. 179; 1936, *A. Barbey*, « *La question du peuplier envisagée au point de vue suisse* », p. 197; 1941, *C. Albisetti*, « *Le peuplier* », p. 173.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Cotisation de 1942

Les membres de la Société forestière suisse sont priés de payer la cotisation annuelle 1942, de 12 fr., en utilisant pour cela le formulaire postal (chèque VIII 11.645 Zurich) annexé à ce cahier. Sinon, la cotisation sera perçue par remboursement.

Il sera procédé à l'impression de la liste des sociétaires; aussi bien ceux-ci sont-ils priés d'indiquer exactement leur adresse actuelle.

Le caissier : *H. Fleisch*, inspecteur forestier.

COMMUNICATIONS

Dégâts par le « campagnol amphibie » ou « rat fouisseur »

Nous avons mentionné, ici-même (1940, n° 4, page 82), les méfaits du malagnou (*Arvicola glareolus*) sur certaines essences et, en particulier, sur le lierre. Récemment, en parcourant une forêt de plaine au pied du Jura vaudois (forêt de *Tassonnayres*, près de Giez) dans une clairière, sur une argile mollassique très fertile, notre attention fut attirée par la présence d'un champignon parasitaire, dont notre illustration représente le développement extérieur sur une tige d'étable de montagne haute de 4 m., âgée de six ans.

Ce jeune arbre était totalement sec (décembre 1941), mais ne semblait pas avoir perdu sa vitalité par suite de la seule attaque d'un champignon, qui s'est révélé être du genre *Corticium*¹ et qui, dans le cas particulier, doit être considéré comme un parasite saprophyte. En effet, l'examen du pied de l'étable desséché nous a révélé qu'il avait subi, à l'instar de quelques feuillus voisins, l'attaque de campagnols qui fut si virulente dans certaines forêts, en particulier dans les cultures artificielles de mélèzes, au cours de l'hiver rigoureux 1940 à 1941.

Bien que nous n'ayons pas pu surprendre le rongeur incriminé, l'examen du dommage si caractérisé, qui a entraîné la destruction du collet et des racines maîtresses (voir notre photographie), permet d'admettre qu'il s'agit ici d'une attaque de l'*Arvicola amphibius*. Le campagnol amphibie est aussi désigné sous le vocable de « rat fouisseur »²,

¹ Obligeamment identifié par M. Stähelin, de la Station fédérale viticole de Lausanne.

² En allemand : « *Grosse Wühlmaus* ».